

LE PAYS DE RENNES S'ENGAGE POUR

SA FILIÈRE FORÊT-BOIS

Du diagnostic au programme d'actions / avril 2022

LYCEE SIMONE VEIL A LIFRE (35)

Région Bretagne / Mandataire : Sambreizh - Niveau PassivHaus - Conception BIM



www.paysderennes.fr

SOMMAIRE

- 3 Edito
- 4 Le Pays de Rennes
- 5 L'Arbre
une réponse aux enjeux du territoire
- 6 Une démarche Forêt, Bois et Territoires :
Pourquoi ?
- 7 Des webinaires participatifs
et des matinées de visites
- 8 Diagnostic
- 10 Programme d'actions
- 16 Et maintenant...



LE MOT DU PRÉSIDENT DU PAYS DE RENNES

La raréfaction des ressources naturelles, la dégradation des milieux et les effets déjà perceptibles des dérèglements climatiques, nous imposent de faire mieux avec moins ou différemment. Il est donc impératif que l'ensemble de nos projets soit plus sobre, plus respectueux de l'environnement, plus résilient. Pour cela, ils devront respecter 3 grands principes : être utiles, accessibles et durables.



La démarche « Forêts-Bois et Territoires », engagée par la Pays de Rennes depuis deux ans, s'inscrit pleinement dans cette logique. Elle apporte des réponses opérationnelles aux défis environnementaux (séquestration du carbone, création d'îlots de fraîcheur, amélioration de la qualité de l'eau, reconquête de la biodiversité, production de matériaux biosourcés et d'énergie...), mais aussi économiques (relocalisation d'emplois, création de valeur...).

Cette démarche a vocation à s'inscrire dans la durée grâce à un programme d'actions ambitieux, partagé avec l'ensemble des acteurs de la filière-bois, qu'il convient désormais de mettre en œuvre.

Un grand merci à tous les contributeurs, partenaires et soutiens pour ce travail porteur d'avenir !

André CROCC

LE MOT DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION « TRANSITIONS »

La place de la forêt et du bois sur le pays de Rennes n'est pas appréciée et développée à sa juste valeur. C'est le constat du travail engagé dans le cadre de la démarche « Forêt, Bois et Territoire ». Pourtant l'arbre recèle des qualités essentielles pour répondre tant aux enjeux environnementaux, qu'à ceux d'une économie plus verte.



Merci aux élu(e)s, professionnel(le)s, particulier(e)s, qui ont élaboré ce programme d'actions pour développer la ressource, l'usage et la connaissance de l'arbre. Le potentiel de développement est là. Il est nécessaire dorénavant de nous mobiliser et investir plus avant cette ressource locale.

Gilles DREUSLIN

LE PAYS DE RENNES

TERRITOIRE

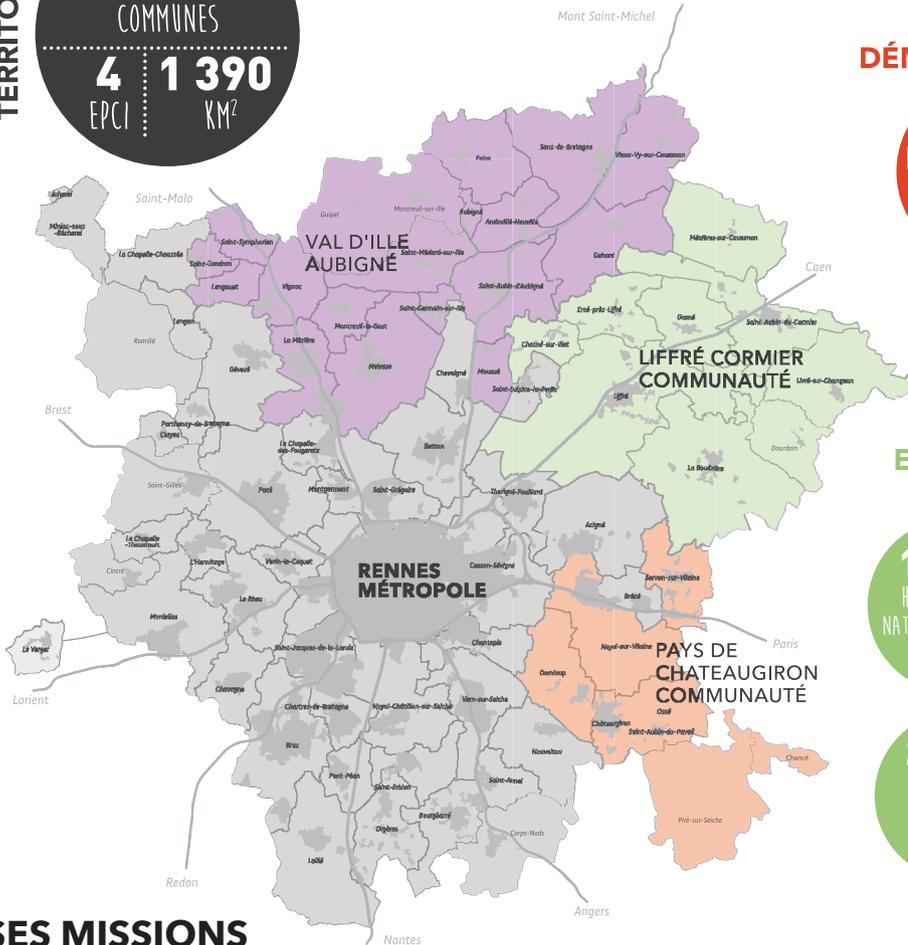
76

COMMUNES

4 1 390

EPCI

KM²




DÉMOGRAPHIE

557 000
HABITANTS EN 2020

50%
DE ILLE-ET-VILAINE

262 512

LOGEMENTS
EN 2016

+ 6 700

HABITANTS/AN
ENTRE 2015
ET 2020



ÉCONOMIE

ENVIRONNEMENT

14 230
HA EN MILIEUX
NATURELS D'INTÉRÊT
ÉCOLOGIQUE



188,4
HA CONSOMMÉS
PAR AN ENTRE
2001 ET 2017

29,9%
DU TERRITOIRE
RÉSERVOIR DE
BIODIVERSITÉ

272 214
EMPLOIS EN 2016

1 221
EXPLOITATIONS
AGRICOLLES
EN 2017

SES MISSIONS

Les Pays de Rennes est une #Flexstructure qui :

- pilote le Schéma de Cohérence Territoriale (élaboration, révision, modification, mise en œuvre...),
- mutualise (identification des gisements éoliens et photovoltaïques, dépliant « manger local » ...),
- expérimente (programme de la Ferme à l'école, appels à idées ENSAB « Ruralities / Ruralcities »...),
- accompagne (projets commerciaux, contrat de partenariat Europe-Région-Pays...),
- coordonne (recensement des réservoirs de biodiversité, Destination Rennes et les Portes de Bretagne...).

L'ARBRE

Une réponse aux enjeux d'aujourd'hui et demain

Véritable pilier de la « croissance verte », la filière forêt-bois est au cœur d'enjeux majeurs pour les territoires comme celui du Pays de Rennes. Améliorer les performances environnementales des logements, préserver et accroître la biodiversité, développer les activités et les emplois locaux, protéger la ressource en eau, améliorer la qualité de l'air, adapter le territoire au changement climatique ... sont autant d'objectifs inscrits dans le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) auxquels l'arbre peu répondre.

Ainsi, l'arbre offre de très nombreuses externalités positives qu'il soit en milieu rural, forestier ou urbain.

PROTECTION CLIMATIQUE

contre le froid en hiver, la chaleur en été

ÉNERGIE

thermique, locale et renouvelable

CARBONE

Séquestré puis stocké et/ou substitué

EMBELLISSEMENT DU PAYSAGE

rural ou urbain modelé

PROTECTION DU SOL

contre l'érosion, enrichissement et structuration

RÉGULATION DE L'EAU

allié contre les inondations

BIEN-ÊTRE

apaise, favorise le lien social et l'imaginaire

FILTRE À AIR

retient poussières et polluants

FRUITS

et fleurs, pour l'Homme et la biodiversité

BOIS D'ŒUVRE

emballage, construction, aménagement intérieur et extérieur, ameublement...

PAILLAGE

bon pour le sol, local et ornemental

EMPLOI

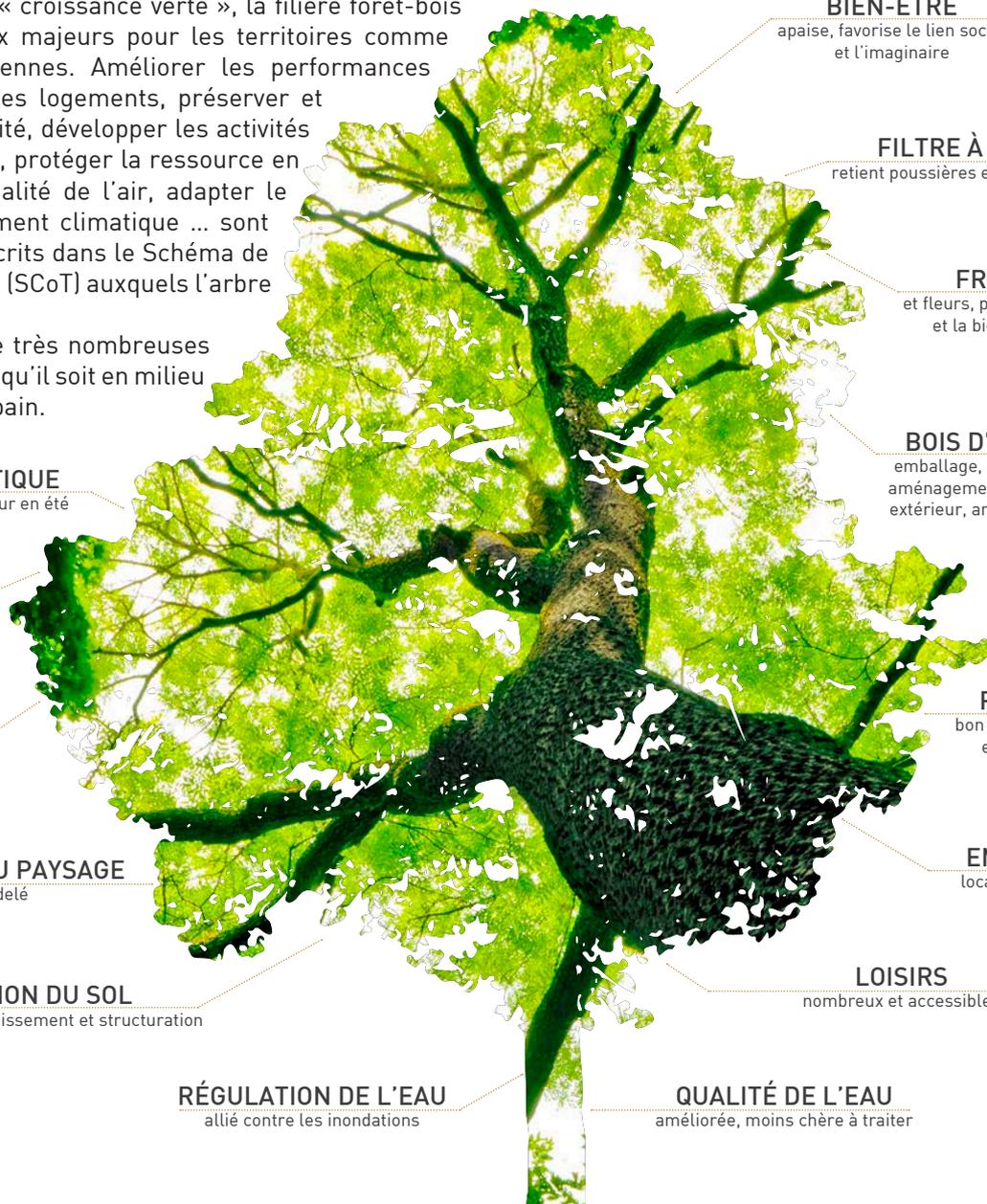
local et varié

LOISIRS

nombreux et accessibles

QUALITÉ DE L'EAU

améliorée, moins chère à traiter

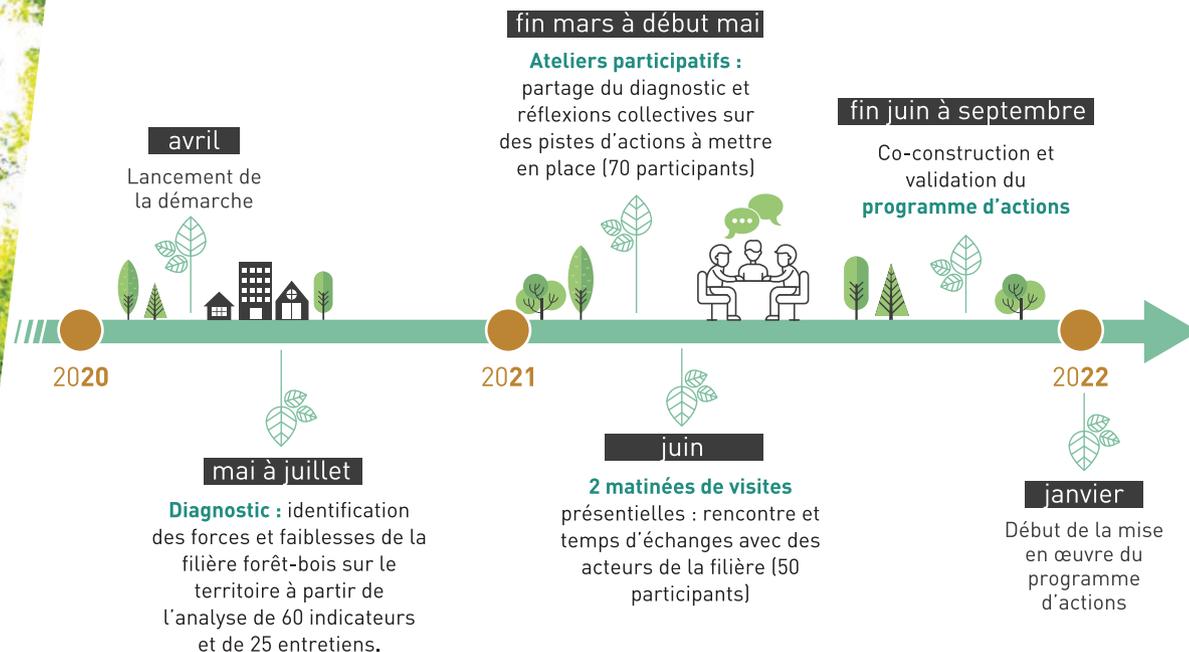


UNE DÉMARCHE « FORÊT, BOIS ET TERRITOIRES »

POURQUOI ?

Le Pays de Rennes a choisi de s'engager dans une démarche « Forêt, Bois et Territoires » pour répondre à ses objectifs de développement économique, environnementaux et d'attractivité de son territoire. Cette dernière permettra également d'assurer un équilibre entre la ressource forestière et les besoins (bois d'œuvre, bois énergie...) et ce, à court, moyen et long terme.

Conduit par Fibois Bretagne, interprofession régionale de la filière forêt-bois, ce dispositif s'appuie également sur l'expertise d'autres partenaires : le CNPF, l'ONF, l'association AILE et celle d'acteurs locaux de la filière comme l'ALEC du Pays de Rennes.



DES WEBINAIRES PARTICIPATIFS ET DES MATINÉES DE VISITES

- 3 webinaires participatifs** ont été organisés au printemps 2021 pour construire une vision et une stratégie de développement partagée à l'échelle du territoire. Ouvert à tous les acteurs intéressés par la filière forêt-bois, ce sont près de 70 participants qui ont pris part aux échanges, avec une forte mobilisation des élus et des représentants des collectivités.

Webinaire 1 Développement de la ressource et de la capacité de valorisation

Webinaire 2 Développement de l'usage : bois construction/aménagement et bois énergie

Webinaire 3 Développement de la connaissance et de la compétence

- 2 matinées de visites thématiques** ont été proposées en juin 2021, pour prolonger les échanges initiés lors des ateliers. Elles ont également permis de mobiliser de nouveaux acteurs, de comprendre et de mieux appréhender les enjeux et les interactions en lien avec la filière bois.

Visite 1 d'une coopérative et d'un charpentier/couvreur bois

Visite 2 d'une forêt publique et d'une scierie de feuillus

Près de
140
participants mobilisés
sur la totalité de
ces rencontres

CCL Couverture et construction bois (Saint M'Hervé)



Scierie Grouazel (Saint Sauveur des Landes)



Coopérative MBR 35 (Saint-Didier)



DIAGNOSTIC

Quelques chiffres à retenir pour le Pays de Rennes



Forêt

- 15 437 ha de forêt
- 11% de couverture forestière (31% France)
- 34 % de forêt publique
- 2 937 propriétaires forestiers
- 71 % de feuillus pour un marché principalement résineux
- 4 332 km de linéaire de haies

Territoire peu forestier, il est marqué par un fort morcellement de la forêt privée. La part élevée de forêt publique et la présence de peuplements dit « pauvres » représentent des leviers pour une meilleure valorisation de la ressource.



Bois Construction

- 80% des logements construits avant la réglementation thermique de 2005
- 47% de maisons individuelles
- 800 logements construits avec le bois suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Construction Bois pour Tous » de Rennes Métropole.

Secteur porteur de la filière, le manque de culture bois dans la construction est un frein majeur à son développement. Le bois peut notamment répondre aux enjeux actuels du pays de réhabilitation énergétique et de densification du parc de logements.



Bois Energie

- 49 chaufferies bois
- 139 000t de bois par an
- 1^{er} pays de Bretagne en volume de bois consommé

Des actions valorisant le bois énergie sont déjà portées sur le territoire. Une marge d'évolution persiste pour renforcer cette énergie renouvelable à l'échelle du pays et en cohérence avec la ressource disponible.

2 000

emplois

& 177

entreprises bois

210 269t

de CO2 captées
par an en forêt

4.2%

des émissions
du territoire



Développer une logique de filière : une nécessité

L'arbre qui inscrit son cycle de production sur plusieurs décennies, voire plus d'un siècle, ne trouve pas le moyen d'amortir ses externalités et ses coûts de gestion par la seule valorisation énergétique. **On ne plante pas un arbre pour le brûler.** La plus grande valeur ajoutée est trouvée dans le bois d'œuvre, bois destiné à la construction, à l'aménagement intérieur et extérieur ou encore à l'emballage. Ce sont donc ces débouchés qu'il faut privilégier et favoriser. Le bois énergie est quant à lui uniquement la résultante de la transformation du bois d'œuvre.

DIAGNOSTIC

8 grands objectifs identifiés

- 1 Construire une culture collective de l'arbre et du bois sur le territoire
- 2 Rendre plus visible l'arbre et le bois sur le territoire
- 3 Mobiliser les propriétaires et développer les surfaces plantées gérées durablement
- 4 Développer l'usage du bois dans la construction, les aménagements intérieurs ou extérieurs
- 5 Initier des projets d'aménagement et de construction valorisant la ressource locale
- 6 Valoriser et coordonner les initiatives déjà prises dans le sens de l'arbre et d'une valorisation du bois
- 7 Positionner l'arbre comme un enjeu décisif pour la qualité et la quantité de l'eau sur le territoire
- 8 Développer la production d'énergie renouvelable et baisser les GES en s'appuyant sur le bois énergie

Ces huit grands objectifs sont issus du diagnostic de la filière forêt-bois sur le Pays de Rennes. Alimentés par les différents temps d'échanges, ils ont été transcrits en 5 grands enjeux qui structurent le programme d'actions qui a vocation à être porté entre 2022 et 2024. Les actions qui le composent et qui pourraient être mises en œuvre sont présentées à la suite.



: Action non engagée



: Action lancée en 2022

PROGRAMME D' ACTIONS

Enjeu 1

RENFORCER L'AMONT FORESTIER EN STIMULANT LA PLANTATION ET LA GESTION DURABLE

Afin de garantir l'approvisionnement en bois locaux des marchés d'aujourd'hui et de demain, il est nécessaire de toucher au plus près les propriétaires forestiers, qu'ils soient privés ou publics, qui ne valorisent pas leurs ressources à hauteur de son potentiel.



Sensibiliser et mobiliser les propriétaires privés et publics pour multiplier les documents de gestion durable

L'objectif est de déclencher des **opérations de travaux ou de mobilisation** de la ressource et la **rédaction de documents de gestion durable**. Des **rencontres** entre propriétaires forestiers publics ou privés et des organismes comme l'Office National des Forêts (ONF) et le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) seront organisées pour faire connaître leurs missions et leurs modalités d'accompagnement. Des formations courtes pourront également être proposées pour les publics intéressés.



Réaliser un atlas des gisements potentiels et des opportunités de plantations

Pour mieux connaître les surfaces susceptibles d'accueillir des projets de plantation, un **travail cartographique** sera mené puis partagé avec les porteurs de projets. Un accompagnement pour la construction de ces projets est envisagé sous la forme d'un **guide des bonnes pratiques** et/ou de la **mise à disposition de compétence** (experts forestiers).

PROGRAMME D' ACTIONS

Enjeu 2

POURSUIVRE LA STRUCTURATION D'UNE FILIÈRE DE VALORISATION DU BOIS D'ENTRETIEN (ÉLAGAGE, BOCAGE, ...)

La question de la valorisation du bois issu d'entretien doit encore trouver un modèle de développement durable. Elle ne peut pas se construire uniquement par le bois énergie et doit tendre vers une valorisation en bois d'œuvre. Le secteur agricole a tout à gagner à poursuivre la structuration de la chaîne de valorisation en renforçant les liens entre les acteurs et réseaux existants. Le lien avec le secteur forestier est également à renforcer pour partager cette culture commune de la gestion durable de l'arbre.



Travailler à l'identification des acteurs et des initiatives et favoriser le lien

De nombreuses acteurs partagent des problématiques communes et des actions sont déjà menées pour y répondre. L'objectif est d'identifier les **acteurs et réseaux** puis de générer l'échange et le lien afin de capitaliser sur les **retours d'expériences**.



Travailler à la mise en place d'une « Scierie urbaine »

Le développement d'un outil de transformation pourrait trouver sa place sur le territoire en complémentarité avec les outils actuels pour valoriser une ressource diverse et locale. Ce nouvel outil serait également un support pédagogique pour accueillir un public varié à la découverte de la première transformation. Un **groupe de travail mixte** sera mis en place pour construire et préciser le projet avec les acteurs locaux avant d'engager une **étude d'opportunité**.

PROGRAMME D' ACTIONS

Enjeu 3

INSTAURER LE « RÉFLEXE » BOIS DANS DES PROJETS DE CONSTRUCTIONS ET D'AMÉNAGEMENTS

Le bois peut trouver sa place dans des projets de construction et d'aménagement. Il est nécessaire de travailler à la montée en compétences de tous les acteurs inscrits dans ces projets par des formations et de l'accompagnement. Le bois prendra alors ainsi une part plus grande du marché et deviendra un « réflexe » dans la construction.



Information et formation sur la construction bois pour les acteurs de la construction

L'objectif est de donner les clefs à tous les acteurs de la construction pour bien appréhender les spécificités liées à l'utilisation du bois. Cette action pourra prendre la forme de **rencontres ponctuelles auprès des élus de chaque EPCI** puis de **sessions de formations** associées à des visites de chantiers.



Accompagnement personnalisé de projets de construction et de mobilier bois

Il est proposé de lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) sur le « Bois construction » ainsi qu'un concours d'idées pour la « Conception de mobilier en bois brut à partir d'essences locales et réalisable en auto-construction ». Il est également prévu de réaliser plusieurs actions de communication autour de ces projets (réalisation de fiches « Retour d'EXpérience », diffusion des plans...).



Investir le positionnement du bois dans les aménagements urbains

Cette action pourrait passer par une **identification des communes** souhaitant porter des projets d'aménagement urbain avec l'idée de travailler collectivement au positionnement du bois en s'appuyant sur les **scieries et les entreprises du paysage**.

Différents **retours d'expérience** pourront être partagés pour proposer des solutions adaptées aux règles de la commande publique.

PROGRAMME D' ACTIONS

Enjeu 4

RENFORCER L'APPROCHE BOIS ÉNERGIE DES COLLECTIVITÉS

Le territoire est dynamique sur les questions environnementales notamment en matière d'énergie. Il est nécessaire de mettre en confiance les acteurs sur le sujet du bois énergie afin de susciter de nouveaux projets. L'enjeu est de développer d'autant plus la place du bois dans la production d'énergie renouvelable sur le territoire, en s'appuyant sur la ressource locale et en particulier sur la ressource forestière.



Renforcer l'action de l'ALEC sur le bois énergie, dont le « Fond Chaleur »

Action déjà portée par l'ALEC du Pays de Rennes, elle permet de proposer aux maîtres d'ouvrages un accompagnement, un financement de l'installation et des études de faisabilité. Des actions de sensibilisations sont déjà menées comme des visites de chaufferies bois. Il s'agirait ici de **renforcer l'animation** auprès des publics cibles, en particulier le secteur privé, dans l'objectif de développer les projets de chaufferies sur le territoire.



Évaluer la pertinence d'une structure de type SPL (Société Publique locale) Bois énergie

Construite en complémentarité avec l'action précédente, cette action viserait à apporter une **solution clef en main** sur les aspects techniques d'un projet d'installation et de gestion de chaufferies bois. En s'appuyant sur le modèle de la SPL Lorient Agglomération et sa plateforme bois énergie, des échanges seraient proposés dans un premier temps pour préciser comment ce projet pourrait prendre forme sur le territoire.

PROGRAMME D' ACTIONS

Enjeu 5

ENGAGER UNE ACCULTURATION DU GRAND-PUBLIC AUTOUR DES ENJEUX LIÉS À L'ARBRE

Les différents acteurs de la filière doivent répondre aux attentes de la société qui porte son regard de plus en plus sur la filière forêt-bois. La nécessité d'acculturer le grand public et les élus à la filière et à ses enjeux actuels est nécessaire pour parler le même langage et construire ensemble la filière de demain.

ACTION

Organiser des événements participatifs de découverte de la filière

Dans le but de comprendre les enjeux de chacun des acteurs de la filière, de susciter des temps d'échanges et des opportunités, un **programme de visites** en forêt, d'entreprises, de chantiers de construction ou d'installations bois énergie peut être proposé et animé sur la totalité de la durée du programme d'actions. Des **sessions de plantation pédagogiques** pourront également compléter ces événements en proposant notamment ce deuxième type d'intervention à un public scolaire.

ACTION

Mise en place de parcours éducatifs grand-public en ville ou espaces naturels

On trouve l'arbre dans notre quotidien à tous. **Impliquer les habitants** dans la réalisation de parcours éducatifs permettrait de renforcer les liens entre le grand-public et la place de l'arbre sur son territoire. L'idée pourrait être de s'appuyer sur les actions menées dans le cadre de la **Charte de l'Arbre** en ville et/ou sur des structures ayant l'expérience de la sensibilisation.

ET MAINTENANT ...

Vous êtes acteur de la filière bois, élus, associations, entreprises, partenaires institutionnels... et vous souhaitez participer à cette démarche et/ou être informé de son avancée, suivez-nous sur :

www.paysderennes.fr



PaysdeRennes

